BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

Niamey, le 18 mars 2019.

Objet : **Assemblée Générale Ordinaire**

Cher (e) Actionnaire,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil d'Administration de la BANK OF AFRICA-NIGER a fixé la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la banque, **au Vendredi 05 avril 2019 à 10h00 au Centre de Formation de BOA-NIGER sis à BOA Siège.**

A cet effet, nous vous faisons tenir ci-joint :

- L'ordre du jour ;
- Le Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ;
- Le Rapport des Commissaires aux comptes
- Le projet des textes de résolutions.

Au cas où vous ne pourriez pas assister personnellement à cette Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint, un pouvoir que vous voudrez bien remettre à la personne que vous désignerez pour vous représenter à ladite Assemblée, et qui devra être un autre actionnaire ou un mandataire agréé.

La Direction Générale de la Banque est à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information ou toute précision que vous jugeriez utile.

Vous souhaitant bonne réception de ces documents et comptant vivement sur votre participation à cette Assemblée Générale, nous vous prions de croire Cher (e) actionnaire, en notre sincère considération et en nos sentiments les meilleurs.

Boureima WANKOYE

Président du Conseil d'Administration

02 BOA - NIGER
IMMEUBLE BOA
RUE DU GAWEYE
BP: 10973 NIAMEY

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos **le 31 décembre 2018**, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice clos le **31 décembre 2018** se solde par un bénéfice net de **7 666 276 256 FCFA** après paiement de l'impôt sur les bénéfices de **2 050 977 296 FCFA**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE et de l'article 45 de la loi portant Réglementation Bancaire, approuve sans réserve lesdits rapports.

Elle donne décharge aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2018.

TROISIEME RESOLUTION

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice :

RUBRIQUES	**En F CFA**	
Résultat 2018	**7 666 276 256**	
Report à Nouveau antérieur	**750 620 417**	
Réserves légales		1 149 941 438
Dividende		5 395 000 000
Réserves facultatives		1 871 955 235
MONTANT TOTAL	**8 416 896 673**	**8 416 896 673**

QUATRIEME RESOLUTION

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'Etat de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de **7%** sur le dividende brut de **415 FCFA**, il sera effectivement versé aux actionnaires **un dividende net d'impôt** correspondant à une rémunération **de 385,95 FCFA par action** de **1 000 FCFA**. Le paiement de ce dividende s'effectuera à compter **du 27 mai 2019** auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à expiration à l'issue de la présente Assemblée du mandat de certains Administrateurs actuellement en fonction, à savoir :

- Monsieur Boureima WANKOYE
- Monsieur Georges ABALLO
- Monsieur Ousmane DAOU
- Monsieur Mahaman IBRA KABO
- Madame SITTI Fati TCHIANA
- BOA WEST AFRICA
- BANK OF AFRICA-BENIN
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)

donne quitus entier et définitif à ceux-ci pour l'accomplissement de leur mission.

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Monsieur Amine BOUABID n'arrive à terme qu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, en prend acte et décide de nommer en qualité de nouveaux Administrateurs pour une période de trois (3) ans,

- **Monsieur Boureima WANKOYE**
- **Monsieur Ousmane DAOU**
- **Monsieur Mahaman IBRA KABO**
- **Monsieur Benoît MAFFON**
- **Monsieur Abdouramane HAMIDOU**
- **BOA GROUP**
- **BOA WEST AFRICA**
- **BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)**

Leur mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant de **76 000 euros**, soit **49 852 732 de FCFA** au titre des indemnités de fonction à payer aux Administrateurs pour l'année 2019.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir tous dépôts, publicités et formalités légales.